

# COPARI - projet franco-qubécois de coopération sur le risque inondation

## Évaluer la vulnérabilité aux inondations

Anne Chanal, Isabelle Thomas, Pascal Marceau, Bruno Barocca, Christophe Moulin  
 anne.chanal@cerema.fr, isabelle.thomas.1@umontreal.ca,  
 pascal.marceau@msh.gouv.qc.ca,  
 Bruno.Barroca@u-pem.fr, christophe.moulin@cerema.fr



La gestion des risques d'inondation nécessite d'apprécier la vulnérabilité territoriale et sociétale : le projet vise à établir un socle d'indicateurs commun à la France et au Québec

### Problématiques de recherche - méthodes - objectifs

En partant, d'une part des travaux menés dans le cadre du référentiel de vulnérabilité de la SNGRI, d'autre part des travaux menés par le ministère de la Sécurité publique du Québec et l'université de Montréal, le projet vise à établir une liste d'indicateurs, dont la pertinence est ensuite confrontée aux problématiques locales (territoire test de Saint Raymond au Québec).

### Résultats

Un état des lieux des pratiques d'évaluation a été établi, ainsi qu'une comparaison des politiques entre France et Québec.  
 Une rencontre d'acteurs de terrain (Hyères, St-Raymond, CD83, Draguignan, ville de Québec) a permis une première définition des besoins et des gouvernances respectives.  
 Un recensement des bases de données et un classement des indicateurs existants a permis de commencer à identifier les principaux indicateurs à utiliser.

### Applications

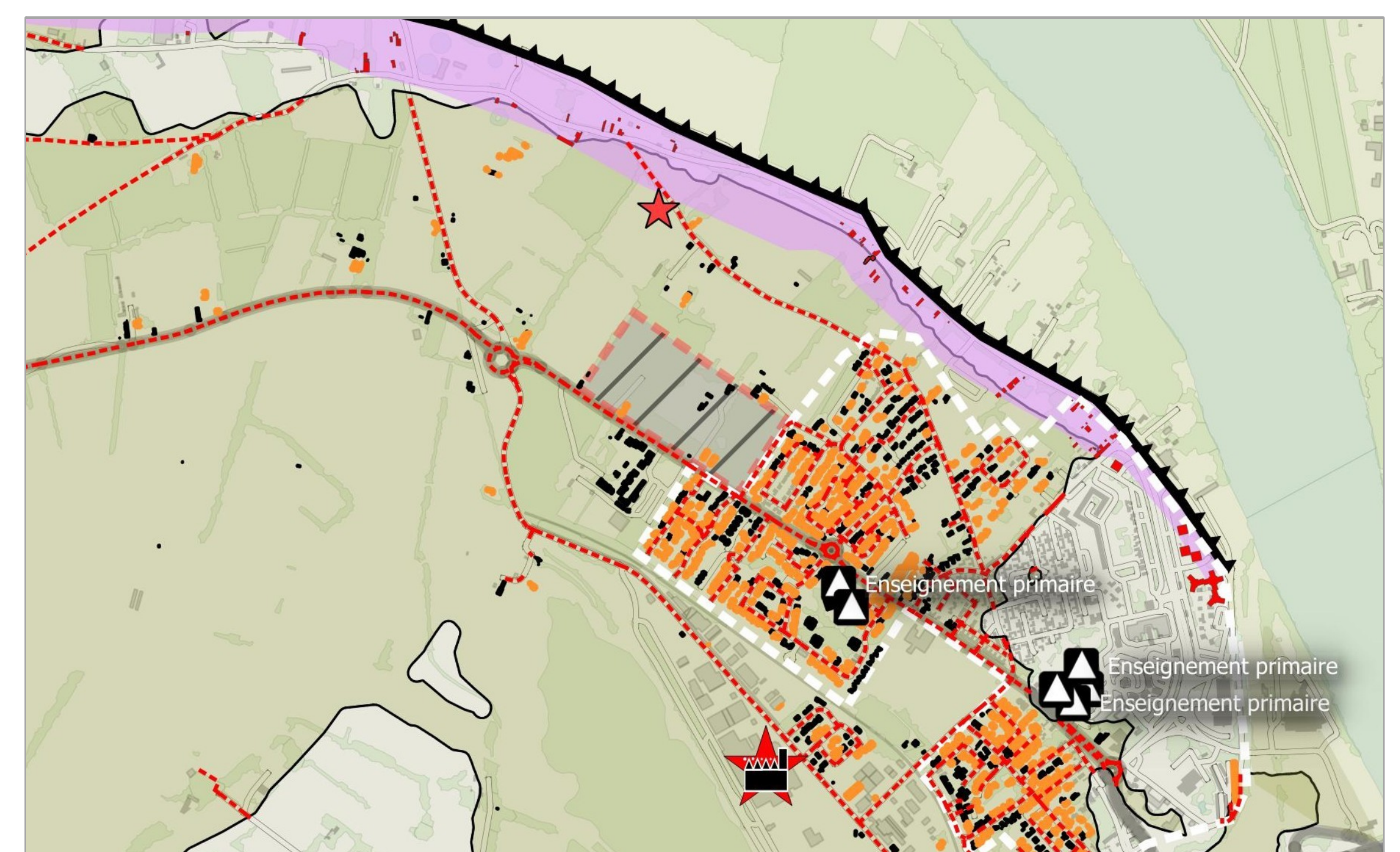
- Un ensemble d'applications locales est envisagé :
- priorisation des actions de réduction des risques à différentes échelles,
  - planification de sécurité civile,
  - aide à la décision en aménagement et urbanisme,
  - aide à la décision pour l'attribution d'aides financières aux collectivités.

Des perspectives de diffusion dans l'espace francophone international se dessinent.



pour en savoir plus ...

France	Québec	
De nombreux types de crues existent : plaine, torrentiel, crues éclair, submersion marine, remontées de nappe	Spécificités climatiques (inondations par embâcles de glace et frazil) Submersions marines, crues de plaine, rapides, ...	Aléa
Un dispositif (CAT NAT) déclenché par arrêté ministériel permet l'indemnisation des biens sinistrés	Programme gouvernemental. Biens essentiels seuls (résidence principale, objets nécessaires à la vie courante) couverts pour les citoyens, avec une valeur uniforme	Indemnisation
Le dispositif PAPI permet de labelliser des projets transversaux de prévention pour fédérer les acteurs et obtenir un financement de l'État	Le Cadre pour la prévention de sinistres permet de financer des analyses de risques et la mise en œuvre d'actions en prévention	Financement
Plan de prévention des risques Élaboré au niveau local, il permet d'édicter des règles (ou interdictions) pour prendre en compte les aléas d'inondation	Orientations gouvernementales uniformes prises en compte dans les documents d'aménagement du territoire (Interdiction de construire dans les zones inondables 0-20 ans, avec immunisation 20-100 ans)	Prévention
Élaboration d'un référentiel de vulnérabilité dans le cadre de la Stratégie Nationale de Gestion du Risque Inondation (SNGRI)	Travaux actuels de recherche pour développer des indices de vulnérabilité	Évaluation de la vulnérabilité
EPTB, EPAGE, syndicats, communauté de communes, contexte nouveau de la GEMAPI	Municipalités et Municipalités régionales de comté	Gouvernance locale



Exemple de cartographie (Source Cerema)